

Montreuil, le 3 avril 2026,

M. le Directeur général des Douanes et des Droits indirects

La Secrétaire Général du SNAD CGT

à

Monsieur le directeur,

Dans un monde toujours plus incertain les conséquences politiques et économiques de décisions guerrières nous touchent directement. Le capitalisme voit vaciller ses puissants relais, qu'ils soient informationnels, économiques, monétaires ou idéologiques.

Les premiers impacts se font ressentir en France et ce sont encore les travailleurs et les travailleuses qui en subissent les conséquences, par une augmentation du prix des carburants à un niveau jamais connu. L'énergie, les transports ou encore l'alimentation représentent une part conséquente de leur budget. Lorsque les prix augmentent, ils n'ont aucune marge d'adaptation.

C'est dans ce cadre que les agents et agentes de la DGDDI continuent à assumer le rôle de service public. Ce sont ces même agents et agentes qui sont victimes des politiques publiques qui ont réduits le nombre de structures, qui refusent l'augmentation du point d'indice et qui suppriment la GIPA. En 25 ans, c'est plus 25% de perte de pouvoir d'achat ! Et cette perte ne cesse de s'aggraver d'année en année, l'inflation a encore augmenté à 1,7 % sur un an.

Ce sont les mêmes, douaniers et douanières, à qui on refuse des négociations salariales, à qui on impose des primes indigentes pour les chefs d'équipe et CSDS/CDU-A, à qui on refuse une indemnisation pourtant prévue par les textes pour les services CO en position d'astreintes, à qui on supprime les répartitions contentieuses.

L'augmentation des carburants vient achever les collègues qui sont déjà exsangues.

Pour la CGT Douanes, il faut d'ores et déjà prendre des mesures afin de protéger le pouvoir d'achat des agentes et agents de la DGDDI.

La CGT Douanes demande que des dispositions soient prises afin que chaque agents et agentes de la DGDDI dès lors qu'ils ou elles en feront la demande, puissent bénéficier de jours de télétravail supplémentaires.

Concernant les agents et agentes dont les missions ne sont pas télé-travaillables, **la CGT Douanes** demande, qu'à titre exceptionnel, durant la période de cette crise, une journée d'AEA leur soit attribuée par semaine ou, à défaut, de revoir l'organisation du travail (semaine en 4 jours, vacances de 12h, ou toute autre mesure visant à limiter leurs déplacements domicile/travail)

A défaut d'accéder à ces demandes, le coût du trajet domicile-travail doit être pris en compte par la participation de l'Administration aux frais de déplacement.

Preuve que l'Administration elle-même subit cette hausse des carburants, elle vient de diffuser une note visant à limiter les déplacements de véhicules de service et par conséquent le service public douanier. Donc ce qui s'appliquerait au service ne s'appliquerait pas aux douaniers pour se rendre sur leur lieu de travail ?

L'État doit intervenir pour empêcher la spéculation et protéger la population. Il est tout à fait possible par la loi d'encadrer les prix des carburants, de taxer les profits exceptionnels des grands groupes et d'utiliser cet argent pour financer des mesures utiles de justice sociale et environnementale.

Par ailleurs, la CGT revendique :

- des augmentations générales de salaires ;
- l'encadrement des prix de l'énergie tel que prévu par le code du commerce ;
- une fiscalité plus juste ;
- la fin des superprofits ;
- des investissements publics pour réduire les dépenses contraintes.

Nous vous réclamons depuis deux ans l'ouverture de négociations salariales, il est plus que temps, monsieur le Directeur général, de prendre vos responsabilités et de répondre à l'urgence sociale des douaniers et douanières.

Pour le SNAD CGT, la secrétaire générale

Manuela DONÀ